

LOCABELLE « AD-Comptoir de la Mer » 2018

Règle du jeu

Les 2 cheminées de la Maison Bleue (47°21'41" – 3°09'23") à aligner, le relèvement est d'environ 255° (vrai).



ARRIVEE

L'heure d'arrivée sera l'heure à laquelle l'étrave passe **la ligne axée sur les 2 cheminées de la Maison Bleue**. Cet axe se trouve approximativement au 255° vrai.

Le relèvement à partir du point GPS de cet amers est autorisé si la visibilité est mauvaise (47°21'41" – 3°09'23").

Dans la mesure du possible le pointage sera effectué par un **bateau portant le pavillon du CNML**. Ce bateau mouillé dans l'axe de la ligne est **à laisser à bâbord**.

CLASSEMENT

Le classement sera établi sur la base du nombre de points à minima :

+ 1 point de pénalité par minute de décalage (en + ou en -) par rapport à l'heure cible de **18h00'00" (heure GPS)** ; pour le calcul des points les secondes seront arrondies à la minute ;

+ 1 point de pénalité par minute de moteur mis en route et embrayé entre la Bastresses Sud et la ligne d'arrivée.

- 10 points de bonification par poisson pêché, mais - 15 points si c'est un bar ou un lieu jaune.

IMPORTANT

Vous devrez remettre au Président du CNML, ou à son représentant, la feuille de self-pointage à votre arrivée dans le bassin à flot.

Les bateaux participants devront arborer le pavillon du CNML ou à défaut celui de leur port d'attache.

